



Solidarité avec toutes les régions de Suisse

La Suisse est un pays riche, on le sait, mais ses richesses sont mal réparties. Le Parti socialiste suisse (PSS) le répète souvent s'agissant de la répartition entre les plus pauvres et les plus riches des habitants de notre pays.

Si ce combat, noyau intangible de notre formation politique, doit absolument être maintenu, il convient aussi de se préoccuper des disparités flagrantes des richesses entre les collectivités publiques.

Ainsi, dans une étude publiée en 2010 sur la répartition des revenus en Suisse : faits et tendances¹ montrent avec pertinence que le revenu moyen par contribuable est de plus de CHF 100'000 à Zoug, alors qu'il est CHF 55 000 à peine dans le canton du Jura. De la même manière, les très hauts revenus sont dispersés de façon très inéquitable, de même que la croissance dans ces cantons. Par ailleurs, les faibles revenus et les disparités sociales entre les cantons suisses sont importantes avec plus de 7 % de personnes à l'aide sociale à Neuchâtel par exemple et moins de 1 % à Appenzell Rhodes-Intérieures en 2016².

Pour pallier ces inégalités criantes, la Confédération a mis en place la RPT, réforme de la péréquation et des tâches qui a été acceptée en 2004 par les cantons et la population suisses à plus de 64 %. Il s'agissait et il s'agit toujours d'un outil indispensable, qu'il n'y a pas lieu de contester, mais qui s'avère être insuffisant.

En effet, depuis la mise en place de la RPT, les inégalités entre les collectivités ne vont pas en diminuant, mais en augmentant — certes dans une moindre mesure que si elle n'existait pas ! En premier lieu, on notera que cette péréquation n'a permis à aucun canton à faible potentiel économique de véritablement changer de direction. Pire encore, la nouvelle répartition des tâches a eu pour effet de reporter nombre de charges dynamiques sur les cantons, de sorte que ceux à faible capacité économique se sont rapidement retrouvés submergés alors même que la RPT devait leur apporter un bol d'air.

En outre, l'optimisation de la RPT adoptée en 2017 a vu les cantons à fort potentiel exiger des correctifs pour, en bref, payer moins de péréquation. Par rapport au modèle antérieur, les collectivités déjà pénalisées économiquement le sont encore davantage. On peut notamment douter de la pertinence de l'utilisation de l'indice des ressources, dont les mécanismes et les critères sont pour le moins peu transparents (montants pris en compte dans l'indice de ressources, revenus « fictifs », etc.).

¹ DFF, Répartition des revenus en Suisse : faits et tendances, une analyse des revenus imposables 2006

² OFS, taux d'aide sociale par canton et moyenne suisse, 2016.

Cette situation est d'autant plus injuste que les cantons très dynamiques et à fort potentiel économique le sont souvent grâce, certes à la politique propre qu'ils ont menée, ce en quoi ils ont peut-être fait les bons choix par rapport à d'autres, mais surtout grâce à leur situation géographique, à leur histoire ou encore grâce aux investissements de la Confédération, c'est-à-dire les infrastructures financées tant par les habitants venant de régions à fort potentiel économique qu'à faible potentiel économique.

Mais les justes choix politiques ont aussi parfois cédé le pas sur des politiques de concurrence fiscale outrancière qui, au final, ruinent l'ensemble du système en attirant – à court terme – des contribuables très fortunés concentrés en un seul endroit et qui, souvent, utilisent les infrastructures des cantons ayant fait le choix de ne pas céder aux sirènes du démantèlement fiscal et donc des infrastructures publiques.

Cette situation ne doit plus être tolérée par notre parti. Si le fédéralisme est ancré dans la Constitution et qu'il n'est pas remis en question, il ne doit pas justifier les dérives qui consistent à voir certaines régions de ce pays se paupériser au point de ne laisser que trois choix à leurs autorités politiques : le choix du déficit permanent, qui n'est pas durable, celui de la destruction des infrastructures, qui est par essence inégalitaire, ou celui de l'austérité, qui est un choix à court terme. Plus grave encore, en laissant certaines régions pauvres périr, notre pays touche à sa prospérité, car ces régions apportent souvent une grande contribution en termes d'emplois et de savoir-faire. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, le canton de Neuchâtel, dont les problèmes financiers sont malheureusement proverbiaux, apporte une large contribution à la prospérité par le truchement de son tissu industriel horloger unique et par sa capacité d'innovation, puisqu'il est celui qui dépose le plus de brevets par habitant.

Le Parti socialiste suisse doit s'engager lors de la prochaine législature à :

1. Veiller à ce que les inégalités de revenus entre les cantons diminuent ;
2. Investir en priorité dans les cantons à faible capacité économique ;
3. Éviter tout report de charges dynamiques sur les cantons, notamment en franc par habitant, car une telle politique intensifie les inégalités ;
4. Inciter à réformer en profondeur la péréquation financière entre la Confédération et les cantons dans le but d'avoir des critères plus transparents et plus compréhensibles que ne les sont les actuelles péréquations des ressources ou compensations des charges.